

**Département des YVELINES
Arrondissement de RAMBOUILLET
Canton d'AUBERGENVILLE
MAIRIE DE MERE**

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL du 12/06/2020**

Date de convocation
05/06/2020

L'an deux mil vingt

Le 12 juin à 19 h

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance sous la présidence de

Date d'affichage
05/06/2020

Monsieur Michel RECOUSSINES, Maire,

Etaient présents :

Mr Jean-Max PRATX, Mr Simon COULOMBEL, Mme Sylviane DUQUENOY, Mme Dominique CHESNEAU, Mr Alain COLOMBI, Mme Monique BOURG, Mme Christine RICHÉ, Mr André-Laurent LEVÊQUE, Mme Françoise BUSTARRET, Mr Alain CISSÉ, Mme Isabelle BONNUIT, Mr Richard RAPHAEL, Mme Sandrine PAPON, Mr Vianney BERNARD, Mme Anna VIGH, Mr Jean GARNIER, Mr Philippe CLÉMENCE, Mme Françoise DOUCET

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Votants : 19

Présents : 19

Madame Monique BOURG a été élue secrétaire de séance.

1- Nomination des jurys d'Assises pour l'année 2020

Conformément à la loi du 28 juillet 1978, sont tirés au sort les jurés qui feront partie des jurés d'assises et qui participeront de ce fait, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes. Les citoyens concernés sont ceux inscrits sur les listes électorales de la commune de Méré. Les conditions à remplir pour être éligibles sont :

- être de nationalité française,
- avoir au moins 23 ans,
- savoir lire et écrire en français,
- ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.

Le Maire tire au sort les trois jurés d'assises qui figureront sur la liste préparatoire à la formation du jury d'assises pour l'année 2021, à savoir :

- Monsieur Alexandre, Philippe, Pierre CARLES,
- Monsieur Philippe, Didier PAUMIER,
- Monsieur Philippe, Pierre, Alexis SOULARD.

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** la liste des trois jurés.

2- Délibération instaurant la prime exceptionnelle d'un montant maximum de 1 000 €

Pour permettre à certains agents des collectivités qui ont connu un surcroît de travail significatif, que ce soit en présentiel ou en télétravail ou assimilé, les collectivités peuvent instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités. Cette prime dont le montant plafond est de 1 000 euros sera attribuée aux agents ayant été sujets à un surcroît d'activité, en présentiel, pendant l'état d'urgence sanitaire, soit du 24 mars au 10 juillet 2020.

La prime exceptionnelle est exonérée de cotisations et contributions sociales ainsi que d'impôt sur le revenu.

Cette prime sera donnée à six agents pour un montant s'étalant de 500 € à 1000 €.

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité**.

3- Nomination aux différentes commissions municipales

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** la liste des responsables, conseillers municipaux et membres extérieurs des différentes commissions municipales, indiqué dans le tableau joint.

4- Nomination des délégués titulaires et suppléants au C.C.A.S.

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** la liste du Président et des membres titulaires du C.C.A.S., indiqué dans le tableau joint.

5-Nomination des délégués titulaires et suppléants au SIARNC

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** les délégués titulaires et suppléants au SIARNC, à savoir :

Monsieur Michel RECOUSSINES et Monsieur Simon COULOMBEL, délégués titulaires,
et

Monsieur André-Laurent LEVÊQUE et Monsieur Vianney BERNARD, délégués suppléants

6- Nomination des délégués titulaire et suppléant au SIEED

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** le délégué titulaire et suppléant au SIEED, à savoir :

Monsieur Alain COLOMBI, délégué titulaire,

et

Monsieur Richard RAPHAËL, délégué suppléant

7- Nomination des délégués titulaire et suppléant au SIDOMPE

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** le délégué titulaire et suppléant au SIDOMPE, à savoir :

Monsieur Alain COLOMBI, délégué titulaire,

et

Monsieur Richard RAPHAËL, délégué suppléant

8- Nomination des délégués titulaires et suppléants au SIRYAE

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** le délégué titulaire et suppléant au SIRYAE, à savoir :

Monsieur Jean-Max PRATX, délégué titulaire,

et

Monsieur Simon COULOMBEL, délégué suppléant

9- Nomination des délégués titulaires et suppléants au SITERR

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** les délégués titulaires et suppléants au SITERR, à savoir :

Madame Sylviane DUQUENOY et Monsieur Michel RECOUSSINES, délégués titulaires,

et

Monsieur Alain CISSÉ et Madame Françoise DOUCET, délégués suppléants

10- Nomination des délégués titulaires et suppléants au SEY

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** le délégué titulaire et suppléant au SEY, à savoir :

Monsieur Jean GARNIER, délégué titulaire,

et

Monsieur Simon COULOMBEL, délégué suppléant

11- Nomination des délégués titulaires et suppléants au SIAMS

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** les délégués titulaires au SIAMS, à savoir :

Monsieur Michel RECOUSSINES et Monsieur Simon COULOMBEL, délégués titulaires,

12- Nomination des délégués titulaires et suppléants au SILY

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** le délégué titulaire et suppléant au SILY, à savoir :

Monsieur Jean-Max PRATX, délégué titulaire,
et Monsieur Michel RECOUSSINES, délégué suppléant,

13- Nomination des délégués titulaires et suppléants au PNR

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité** le délégué titulaire et suppléant au PNR, à savoir :

Monsieur Jean-Max PRATX, délégué titulaire,
Et
Monsieur Richard RAPHAËL, délégué suppléant.

**Vu pour être affiché le 19 Juin 2020
Conformément aux prescriptions de l'article L2121-25
Du Code Général des Collectivités territoriales**


Michel RECOUSSINES
Maire

